



CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du 19 mai 2022

COMPTE-RENDU

Nombre de voix : 15 voix

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Brigitte FELIX	P	Cristina CLIMACO	P	Lynda ITOUCHENE	Exc
VACANT		Clément ONIMUS	P	VACANT	
VACANT		Marta LOPEZ IZQUIERDO	Rep	VACANT	
Xavier TABET	P	Tim McINERNEY	P	VACANT	
Mercedes YUSTA	P	Olivier BAISEZ	P	VACANT	
VACANT		Marie-Nadia KARSKY	P	VACANT	
Usagers titulaires		Usagers suppléants		Collège BIATOSS	
NON POURVU		NON POURVU		Françoise DUMESNIL	P
NON POURVU		NON POURVU		Athalie CENILLE	P
NON POURVU		NON POURVU		Argan GROSSVAK	P
NON POURVU		NON POURVU		Laurent RARCHAERT	P
NON POURVU		NON POURVU		Fatima LAMALI	Rep
NON POURVU		NON POURVU		Emmanuel BENSAID	P
Membres de droit					
Audrey FOGELS (Directrice)	P	Anne CHALARD-FILLAUDEAU (Directrice adjointe)	P	Catherine RENAUT (RAF)	P

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Argan Grossvak

Ordre du Jour :

1. Informations de la Direction
2. Approbation du PV du Conseil Restreint et Conseil du 7 avril
3. Modalités de contrôle des connaissances 2022-2023
4. Calendrier de rentrée 2022-2023
5. Modification des statuts de l'UFR
6. Questions diverses

Début de séance : 9h50

1. Informations de la direction

Anne Chalard-Fillaudeau, co-directrice, fait un retour sur le déroulement de la mise en place de la certification en langue anglaise qui a eu lieu début mai. Globalement cela s'est bien passé pour les étudiants de l'UFR mais nous avons quelques étudiants de L3 qui n'ont pas passé le test. Il y aura donc une session supplémentaire prévue prochainement. En revanche, il n'y aura pas de troisième session.

Françoise Dumesnil, responsable de la scolarité à l'UFR, nous informe que 57 étudiants sont concernés par cette deuxième session.

Les dates de cette seconde session nous seront communiquées prochainement.

Françoise Dumesnil présente le bilan du travail des pré-jury qui ont eu lieu :

Pré-jury LEA/LLCER Arabe/Espagnol

La date limite de saisie des notes du semestre 2 votée dans le calendrier de l'UFR était fixée au mercredi 04 mai 2022. Suite à la demande de l'équipe enseignante l'ouverture de la session de notation à distance a été prolongée au lundi 09 mai inclus, soit 5 jours supplémentaires.

Constat :

Il est à noter qu'une dizaine d'enseignants n'avaient pas saisi leurs notes et ce, malgré les relances du secrétariat, de la responsable de scolarité et des responsables de formation.

Le travail du pré-jury a été fortement perturbé puisque les dernières notes sont arrivées durant le weekend du 14 mai et par conséquent le secrétariat a dû traiter ces données et relancer les calculs au pied levé le lundi 16 mai, le pré-jury de LEA se tenant le lendemain, mardi 17 mai à 10h00.

Nous déplorons également l'absence de plusieurs membres du jury en LEA (Binôme Arabe, Italien, Portugais). En conséquence, les résultats des étudiants appartenant à ces binômes n'ont pas été examinés par les membres du jury.

Le pré-jury de la licence LLCER Arabe et Espagnol s'est tenu sans difficulté majeure lundi matin et mardi.

Pré-jury Masters LISH et ETT

A ce jour, les notes ne sont pas saisies pour une dizaine d'EC évalués par les enseignants de notre UFR et de nombreuses notes ne sont pas saisies dans le cadre d'EC transversaux choisis par les étudiants dans d'autres formations. Des relances vont être faites dans les deux cas pour tenter d'obtenir les notes afin que le jury puisse se tenir la semaine prochaine.

Le Président du jury ETT était absent. Les membres du jury étaient présents.

Le Président et les membres du jury LISH étaient présents ce jour.

Le Pré-jury MC2L doit se tenir le jeudi 19 mai après-midi.

Audrey Fogels, co-directrice de l'UFR, évoque les problèmes soulevés lors du dernier conseil restreint liés principalement aux avis émis sur les dossiers présentés concernant la prime RIPEC. In fine les instances de l'université ont fait savoir que ces avis ne seront pas pris en compte par le CAC.

Les directrices informent qu'elles ont fait remonter tous les problèmes évoqués lors du conseil restreint et notamment les items concernant les critères à retenir, le périmètre en pendre en compte, les tâches collectives à évaluer etc....

À la suite de cette information, un débat a lieu entre les élus du collège A et B concernant ces questions.

Anne Chalard-Fillaudeau nous informe à présent qu'une réunion est organisée dans le cadre du dialogue d'orientation pédagogique le lundi 30 mai à 10h30 et animé par Arnaud Desjardin, DGS adjoint chargé de scolarité. A ce titre, les responsables de formation sont invités à participer à cette réunion si leur agenda leur permet.

Laurent Rarchaert, coordinateur du Centre de Langues (CDL), nous informe qu'à la suite de la formation qu'il a suivie sur EDT Soft, il est apparu que les cours « spécifiques » du CDL à saisir n'apparaissaient pas. Il ne pourra donc pas en l'état actuel saisir la réservation de salle pour ces cours. Le problème vient du fait que le CDL ne délivrant pas de diplôme, il ne dispose pas de code étape. Seuls les cours ouverts à nos étudiants sont visibles.

Personne n'avait anticipé ce problème une solution va devoir être proposée rapidement pour pallier à ces anomalies.

2. Approbation du PV du Conseil Restreint et Conseil du 7 avril

Le PV du conseil restreint du 7 avril est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

3. Modalités de contrôle des connaissances 2022-2023

Les directrices informent que ces modalités (MCCC) devront être votées lors du prochain conseil d'UFR prévu le 16 juin car elles doivent être transmises au 17 juin (délai de rigueur) au service de la scolarité centrale.

Une discussion s'engage alors entre les enseignants et les responsables de formation concernant les modalités d'assiduités du fait que les examens à l'UFR se déroulent en contrôle continu.

4. Calendrier de rentrée 2022-2023

Un projet de calendrier pour la rentrée prochaine est proposé par Françoise Dumesnil. La pré-rentrée est fixée à partir du lundi 5 septembre, le début des cours étant acté au niveau de l'université et de l'UFR au lundi 19 septembre 2022.

Le calendrier présenté reprend les mêmes contraintes de temps que celui en vigueur cette année.

Une discussion démarre autour du calendrier soumis aux conseillers. Un point de réflexion concerne les dates de saisies de notes au semestre 2.

Les responsables de formation s'accordent pour renouveler l'expérience à la rentrée prochaine de placer les cours intensifs avant le début des cours car les retours ont été très positifs cette année.

Le vote du calendrier définitif aura lieu lors du prochain conseil d'UFR le 16 juin.

5. Modification des statuts de l'UFR

Catherine Renaut, Responsable Administrative et Financière de l'UFR, nous présente les modifications de statuts qui ont été au préalable soumis au service juridique.

La possibilité de co-direction est induite dans le texte.

La principale modification concerne la répartition par catégorie du nombre de sièges au Conseil d'UFR car il y avait un problème de représentativité au vu des effectifs des différents collègues.

Le collège A (23 PR) passerait à 4 sièges au lieu de 6.

Le collège B (>130 MCF et assimilés) passerait à 10 sièges au lieu de 6.
Le collège Biatss (13 agents) passerait à 4 sièges u lieu de 6.

Les usagers et personnalités extérieurs conservent le même nombre de sièges (6 chacun).

Le vote des statuts incluant ces modifications est prévu lors du conseil d'UFR le 16 juin prochain. Des propositions de modifications restent encore ouvertes d'ici là.

Catherine Renaut rappelle son souhait de promouvoir le collège des usagers qui n'est actuellement pas représenté au sein du conseil d'UFR et souhaite réorganiser des élections dès la rentrée universitaire au mois d'Octobre 2022.

Les directrices encouragent vivement les enseignants à promouvoir ces élections auprès des étudiants lors de la semaine de cours intensifs des pré- rentrées.

6. Questions diverses

Les directrices rappellent que l'élection de la prochaine direction aura lieu lors du conseil du 16 juin 2022. Les candidats sont invités à adresser leur candidature par écrit auprès de la RAF jusqu'au 13 juin.

Margaux Coutherut, responsable de la LEA, demande ce qu'il adviendrait s'il n'y avait pas de candidature pour occuper la fonction de directeur/trice de l'UFR.

Catherine Renaut répond que dans ce cas, un administrateur provisoire serait nommé par les instances de l'université afin d'assurer la direction par intérim, en attendant de lancer un nouvel appel à candidature.

Pour rappel il faut songer au remplacement des responsables de formation suivants :

- Yannick Blec pour la formation LEA
- Olivier Baisez pour la licence Etudes Européennes et Internationales

Et enfin pour terminer cette séance il est annoncé qu'un moment festif est programmé le 16 juin à partir de 12h 30 auquel sont conviés tous les personnels afin de célébrer les départs en retraite de collègues et la fin de l'année.

Fin de séance : 12h